



Allaman



Bougy-Villars



Féchy



Perroy

Que faire du plastique ?

La condition pour le recyclage du plastique est le tri à la source. Actuellement, un mélange de tous les types de plastiques empêche le tri économique. Les symboles ci-dessous ont été édités pour le tri à la source:



La difficulté du recyclage des plastiques tient à leur diversité : PVC, PET, PE, PA, PP. Les sortes de plastiques sur le marché se comptent en centaines. Sans compter tous les produits constitués d'un mélange de différentes matières plastiques pratiquement impossibles à séparer où l'emploi de colles, de colorants et d'additifs chimiques complique encore le travail.

Les coûts de collecte, de transport et de tri sont très élevés. De plus, ce type de déchets plastiques ne trouve pas beaucoup de repreneurs actuellement. Autant de raisons pour que l'OFEV recommande aux communes d'attendre encore pour collecter les déchets plastiques mélangés. A ce jour, la collecte sélective de faibles quantités (petites déchetteries) présente un écobilan négatif ; cela signifie que l'énergie dépensée pour le transport et la logistique de ces matières ne permet pas de dégager un avantage.

En résumé :

- Pour recycler le plastique, il faut le trier.
- La diversité du plastique rend le tri très difficile.
- Le tri du plastique en Suisse est très onéreux et engendre un écobilan négatif.
- Le recyclage du plastique non trié n'existe pas en Suisse.
- Récolter le plastique en déchetterie pour l'envoyer à l'incinération ne répond pas au principe du pollueur-payeur que la loi nous impose.

En conclusion, et conformément à ce qui précède, les 4 communes de Féchy, Allaman, Bougy-Villars et Perroy ont décidé, qu'en l'absence de filière et de solutions adéquates, de ne pas collecter le plastique à la déchetterie de St. Pierre à Féchy.

Des solutions existent :

1. Consommer/acheter en connaissance de cause, de manière responsable et devenir un « consommateur ». Cela signifie qu'à chaque achat, il faut se demander si on veut acheter ce qui deviendra un déchet et dont on devra se débarrasser. Si non, il faut chercher l'alternative qui existe souvent.
2. Privilégier les sachets de recharges plutôt que les bouteilles et bidons en plastique. Rappel : dans nos communes, l'eau du réseau est une eau de source non seulement potable mais très bonne.
3. Choisir les fruits et légumes en vrac plutôt qu'en barquette.
4. Laisser les emballages superflus au magasin.
5. Transvaser les produits achetés dans des contenants réutilisables pris depuis la maison.
6. Etc.

Merci de votre compréhension !

Pour en savoir plus :

<http://www.vd.ch/themes/environnement/developpement-durable/dd-au-travail/guide-des-dechets/>
<http://www.bafu.admin.ch/abfall/01472/01483/index.html?lang=fr>
<http://www.forumdechets.ch/themes/FD69/index.php>
<http://www.energie-environnement.ch/dechets-recyclage/poubelle-de-cuisine>